



Raphaël Péquignot, Lia-Line Goutti

Note

Objet : le plan « Made in China 2025 »

Résumé : élaboré par le ministère de l'industrie et de la technologie de l'information (MIIT) et l'Académie chinoise d'ingénierie, annoncé par le premier ministre Li Keqiang lors de la 12^e Session plénière de l'Assemblée du peuple le 5 mars 2015, publié officiellement par le Conseil des affaires d'Etat le 27 mars 2015, détaillé par ce même Conseil le 19 mai 2015, le plan décennal « Made in China 2025 » redéfinit les priorités industrielles de la Chine. Reposant sur le constat d'une dépendance critique de larges pans de l'économie chinoise à l'égard de l'étranger, et sur les plans de « ré industrialisation » de plusieurs pays développés (influence du projet « Industrie 4.0 » allemand), « Made in China 2025 » est conçu pour soutenir la transformation et la mise à niveau de l'industrie manufacturière, et faire passer la Chine du statut « d'usine du monde » à celui de « grande puissance industrielle », maîtrisant la recherche, l'innovation et la production de biens à forte valeur ajoutée. Il s'appuie sur plusieurs principes directeurs, l'innovation, la qualité (plutôt que la quantité), le développement vert de la production, l'optimisation de la structure industrielle et le développement des talents humains. Via l'intégration des technologies de l'information dans l'outil de production industriel, « Made in China 2025 » entend aboutir à une industrie globalement plus efficace et intégrée, notamment dans 10 secteurs prioritaires. Il doit conduire la Chine à l'autosuffisance (avec un objectif de contenu national des composants et matériaux clés de 40 % en 2020 et 70 % en 2025) et permettre la création de champions nationaux capables de s'imposer comme des acteurs incontournables à l'international (concurrence accrue à venir). Il encourage les achats & fusions-acquisitions dans des domaines économiques vitaux ou liés à la sécurité nationale. Il renouvelle dans un même temps la tactique d'investissement à l'étranger pour acquérir de nouvelles technologies stratégiques, et le déploiement à l'étranger des entreprises chinoises (avec une plus grande reconnaissance de leur marque), en se concentrant notamment sur les pays concernés par la « Ceinture économique de la Route de la Soie ».

1. Partant du constat que le monde est entré dans une nouvelle révolution industrielle, caractérisée par les nouveaux progrès technologiques (impression 3D, internet mobile, cloud computing, big data, génie biologique, nouvelles énergies, nouveaux matériaux), la production « intelligente » (informatisation des chaînes logistiques, informatisation des processus de production), la redéfinition de la chaîne de production de valeur (crowdsourcing en ligne, design collaboratif, production de masse de produits customisés, gestion de pointe des chaînes d'approvisionnement, gestion des cycles de vie, commerce en ligne) et la définition de nouveaux secteurs (objets connectés et intelligents, véhicules intelligents), **le plan « Made in China 2025 » entend faire entrer la Chine dans cette révolution connectique**. Il doit permettre à la Chine de **saisir l'opportunité de la recomposition du paysage industriel mondial**, marqué par les stratégies de « ré industrialisation » des pays développés et par le développement technologique de certains pays en voie de développement (Inde, Brésil), **pour s'affirmer à l'international**.

La Chine n'entend donc pas manquer le train de la mutation industrielle en cours. Toutefois, **le plan expose les handicaps actuels du tissu industriel national** : i) faiblesse de la propre capacité d'innovation ; ii) dépendance envers l'étranger pour des technologies clés et des équipements de pointe à forte intensité capitalistique (à l'exemple des circuits intégrés, des turbines de propulsion navale, des moteurs turboréacteurs, etc.) ; iii) structure privée de production imparfaite ; iv) faiblesse de la valeur ajoutée des biens produits en Chine ; v) faible efficacité énergétique, caractérisée par une industrie lourde, polluante et consommatrice en énergie, faisant peser un lourd fardeau à la nation ; vi) structure de production inadaptée, caractérisée par l'hétérogénéité et la segmentation du tissu industriel ; vii) stagnation du secteur des services à la production ; viii) faible taux d'informatisation du tissu industriel ; ix) internationalisation réduite des sociétés chinoises, marquées par un manque de reconnaissance mondiale des marques chinoises et une capacité insuffisante des entreprises à développer une structure commerciale globale.

A ces constats des autorités chinoises s'ajoutent : i) une situation de surcapacité dans plusieurs secteurs industriels ; ii) une compétence (maîtrise des outils techniques) limitée de certaines entreprises chinoises

et/ou de leurs employés, couplée à une capacité financière réduite ne permettant pas d'investir dans des équipements avancés (exposant les acteurs à un risque de retard technologique dans certains secteurs clés) ; iii) un risque de perte de compétitivité de la Chine à l'international résultant d'un déclin de l'attractivité du pays (hausse des salaires, gaspillage de matières premières, productivité du travail faible, encadrement normatif imparfait) et d'un ratio de productivité inférieur à celui des pays développés.

« Made in China 2025 » s'inscrit comme le successeur du Plan à moyen et long terme sur le développement de la science et de la technologie (émis en 2006) développé par l'ancienne administration et ayant conduit à la définition de sept filières industrielles émergentes stratégiques (décision du Conseil des affaires d'Etat du 10 octobre 2010). Toutefois, alors que le précédent plan se focalisait sur les seules technologies de pointe, l'investissement en R&D par l'Etat et l'entrée de technologies étrangères sur le marché national, le nouveau plan concerne l'ensemble de l'industrie (de pointe mais également traditionnelle), l'ensemble du processus de fabrication (et non plus seulement l'innovation) et entend favoriser la sortie du capital pour rapatrier des technologies étrangères.

2. Afin de créer une nouvelle dynamique de croissance et stimuler la compétitivité mondiale de la Chine, la plan décennal « Made in China 2025 » a pour missions de :

- **stimuler l'innovation**, en créant un environnement favorable (financement de la R&D, propriété intellectuelle, normes, etc.), en privilégiant les innovations transversales (notamment entre secteurs industriels mais également entre secteur militaire et public) et en soutenant l'acquisition de technologies clés ;
- **intégrer les technologies de l'information dans les processus de production**, en promouvant l'utilisation des outils de l'Internet (data, cloud computing, etc.) et le renforcement des capacités de sécurité informatique, en accentuant **la robotisation des processus de production**, notamment dans les secteurs de la mécanique, de l'aéronautique, de l'industrie navale, de l'automobile, de l'industrie légère, du textile, de l'alimentation et de l'électronique, et en **renforçant les infrastructures de l'Internet** (rapidité, déploiement territorial, etc., avec déjà l'annonce par le Conseil des affaires d'Etat le 20 mai d'un plan d'investissement sur 3 ans de 182 Mds USD pour améliorer la vitesse de l'Internet chinois). L'objectif est de réduire les coûts d'exploitation dans plusieurs usines pilotes (*sans précision*) de 30 %, de raccourcir le cycle de production de 30 % et réduire le taux de produits non standards de 30 % à l'horizon 2020 ainsi que de réaliser l'informatisation complète de l'industrie en 2025, permettant de réduire les coûts d'exploitation, les cycles de production et le taux de produits non standards de 50 % ;
- **optimiser la structure industrielle**, en accompagnant la montée en gamme des secteurs traditionnels, en encourageant (via des politiques favorables) l'émergence de PME et start-ups très compétitives dans des marchés de niche, en améliorant la qualité des services au secteur manufacturier (outsourcing des services, logistique, finance, etc.), en promouvant les secteurs de pointe (composants fondamentaux, outils avancés, matériaux clés, technologies essentielles) et en permettant l'émergence de « champions industriels » compétitifs via l'optimisation de la structure sectorielle (**restructuration via la fusion d'acteurs nationaux**, avec les exemples récents des deux principaux constructeurs ferroviaires China CNR et CSR, des électriciens SNPTC et CPI, et de potentielles fusions à venir). L'objectif est de réduire la dépendance à l'étranger pour les technologies clés et les composants fondamentaux (à l'exemple des semi-conducteurs) de 40 % à l'horizon 2020 et de 70 % à l'horizon 2025.
- **renforcer la qualité de la production**, via l'encadrement normatif, le contrôle qualité (notamment sécurité alimentaire et des médicaments), la responsabilité croissante des entreprises, permettant une montée en gamme des secteurs de l'automobile, des machines-outils de pointe, du transport ferroviaire, des équipements de production à grande échelle, des équipements électroniques ;
- **accentuer le développement durable**, par l'application des politiques d'économie d'énergie, de production propre et de recyclage des ressources (économie circulaire), et le développement de la R&D dans ce domaine, les industries principalement ciblées étant essentiellement la sidérurgie, celles des métaux non-ferreux et de la chimie ;
- **favoriser le développement des talents et de l'innovation**, avec une attention portée à la formation dans les disciplines scientifiques et managériales, en particulier là où il existe un déficit d'offre et de compétences ;
- **internationaliser le secteur manufacturier chinois**, en attirant les investissements étrangers dans les nouveaux secteurs de pointe et en encourageant l'émission d'obligations sur les marchés étrangers ; en permettant l'émergence d'entreprises multinationales (notamment via des fusions-acquisitions et des entrées au capital d'entreprises étrangères) capables de s'imposer sur les marchés étrangers (nucléaire, ferroviaire) ; en favorisant le déploiement sur les marchés étrangers,

notamment avec le soutien financier des autorités, et leur rayonnement via une plus grande reconnaissance de leur marque.

3. Dans le cadre de ce plan destiné à assurer la compétitivité et la prépondérance de la Chine, dix secteurs industriels phares bénéficieront de l'attention et du support (financement et incitations fiscales) **des autorités** : i) **les technologies de l'information** (production nationale et maîtrise technologique) ; ii) **les machines industrielles de pointe et la robotique** (déploiement et focus spécifique sur la R&D) ; iii) **l'aéronautique et l'aérospatial** (focus sur la nécessité de disposer de sa propre capacité de production et d'un réel réseau satellitaire) ; iv) **l'ingénierie maritime et la construction navale de haute technologie** ; v) **les équipements ferroviaires avancés** ; vi) **les véhicules à nouvelles énergies et les équipements** (en poursuivant le programme en cours et en améliorant la maîtrise et les capacités d'innovation pour les équipements automobiles, notamment les systèmes de contrôle intelligents embarqués) ; vii) **la production électrique** (centrales, réseaux et équipements) ; viii) **les équipements agricoles** (extension de la mécanisation) ; ix) **les nouveaux matériaux** (avec une R&D transversale) ; x) **les équipements médicaux et la biotech médicale**.

Afin d'atteindre ces objectifs, le plan « Made in China 2015 » mettra l'accent sur cinq grands projets, dont un seul a pour le moment été dévoilé, la création d'un Centre pour l'innovation manufacturière. Ce plan sera consolidé par une série de politiques destinées à approfondir les réformes institutionnelles et à renforcer le soutien financier.

4. Le plan « **Made in China 2025** » s'inscrit dans une durée plus que décennale. **D'ici 2025, il doit permettre à la Chine de s'émanciper de son statut actuel de « grand pays industriel » pour atteindre celui de « grande puissance industrielle »** (en permettant l'intégration à grande échelle de l'informatique dans le tissu industriel, en augmentant la compétitivité des secteurs clés et en faisant émerger un groupe de multinationales compétitives et décisives dans la chaîne de production mondiale). Deux autres plans prendront le relais, devant **conduire la Chine à figurer au rang des grandes puissances industrielles mondiales innovantes d'ici 2035** (en réalisant des innovations clés et en se positionnant en grand pays innovateur dans certains secteurs), et au rang de **puissance industrielle leader, innovante et compétitive à l'échelle mondiale, à l'horizon 2049** (pour le centenaire de la fondation de la République populaire de Chine).